



## Avis ARS Grand Est du 30 octobre 2020 n° 1999 concernant la situation épidémique du Bas-Rhin à compter du 13 août 2020

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologiques régionaux témoignent depuis plusieurs semaines d'un rebond progressif de l'épidémie de COVID 19. Dans le Bas-Rhin, le taux d'incidence est passé de 6,4/ 100 000 habitants en semaine 31 à 56,9 en semaine 38. Après une légère diminution sur les semaines 39 et 40, le taux d'incidence connaît une recrudescence majeure et s'établit à 443,4/100 000 habitants en semaine 43.

Le département est classé en situation de Vulnérabilité élevée par Santé Publique France depuis le 16 septembre.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	Grand Est	Bas Rhin
Semaine 31	8,1	6,4
Semaine 32	9,8	7,3
Semaine 33	12,1	12,7
Semaine 34	19,1	29,9
Semaine 35	27,8	38,1
Semaine 36	31,0	41,4
Semaine 37	43,8	50,6
Semaine 38	46,86	56,9
Semaine 39	39,7	52,5
Semaine 40	46	42,6
Semaine 41	93,1	97,3
Semaine 42	158	191,59
Semaine 43	319,2	443,4

Dégradation des différents indicateurs sur la semaine 43

- A l'échelle du Bas-Rhin, le taux d'incidence atteint 443,4 / 100 000 habitants (vs 319/100 000 pour le Grand Est), et 301/100 000 pour les personnes de plus de 65 ans (vs 251,1/100 000 pour le Grand Est); le taux de positivité global s'établit quant à lui à 13,8 % (vs 13,6% pour le Grand Est). Ces taux ont ainsi quasiment doublé en 1 semaine.

- Au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, le taux d'incidence s'établit à 576,3/100 000 avec un taux de positivité de 15% et à 13,4% pour les personnes de plus de 65 ans.

62 clusters hors milieu familial élargi sont actuellement suivis dans le Bas-Rhin par l'ARS dans le cadre du contact tracing de niveau 3, contre 19 clusters à la date du 30 septembre.

Des clusters significatifs aparaissent désormais en EHPAD.

Plusieurs clusters aparaissent également de plus en plus fréquemment dans l'environnement associatif sportif.

Si l'intensité de l'épidémie est très marquée sur l'Eurométropole, des foyers de contamination significatifs sont également désormais identifiés en zone rurale. Ainsi, après différents clusters liés à des rassemblements festifs ou familiaux dans les zones de Wasselonne-Molsheim-Rosheim, Drussenheim, Bischhofsheim, conduisant à 3 clusters dans les EHPAD apparus depuis le 20 octobre. Les clusters en milieu festifs étudiants sont également en recrudescence.

Ces indicateurs attestent d'une recrudescence toujours plus marquée de l'épidémie en semaine 43 avec un impact direct sur les personnes de plus de 65 ans, à domicile et en EHPAD, et des flux en augmentation vers l'hôpital.





## Répercussions sur le système de santé

Cette circulation du virus qui s'amplifie a déjà des répercussions en termes de :

- Formes symptomatiques nécessitant des consultations en urgence SOS Médecins (146 consultations en semaine 43 vs 80 en semaine 40) ou des passages aux urgences des Etablissements de santé (86 en semaine 43 vs 28 en semaine 40)
- 2 Formes sévères de la maladie :
  - En semaine 43, 116 nouvelles hospitalisations dans les établissements du Bas-Rhin vs 40 nouvelles hospitalisations en semaine 41 et 27 en semaine 40.
  - Au 29 octobre, 215 patients hospitalisés dans les établissements de santé du département, dont 24 en réanimation, soit un taux d'occupation de 25 % des capacités départementales de réanimation.
- 3 Capacité du système de santé à poursuivre la prise en charge des patients non COVID nécessitant des soins aigus ou chroniques.

La recrudescence des cas de COVID déjà constatée est couplée à un risque d'amplification très significatif lié à la période de vacances scolaires (brassages de populations, rassemblements familiaux). Ce risque est considéré comme accru pour les personnes âgées à l'approche des fêtes de la Toussaint.

Or, les efforts actuels réalisés par les acteurs des entreprises, de l'éducation nationale, des autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités s'avèrent insuffisants pour endiguer la progression de l'épidémie du fait du manque de rigueur de la population dans le respect des mesures barrières, notamment du port du masque et de la distanciation sociale.

Ainsi, une baisse de l'adhésion aux mesures barrières de protection individuelle (port du masque, respect de la distanciation sociale, utilisation de solutions hydro-alcooliques) et une augmentation des rassemblements propices aux comportements à risques continuent d'être constatées. Ces éléments, de nature à accélérer la propagation de l'épidémie, sont particulièrement favorisés dans les villes de + de 10000 habitants, à densité de population plus importante, et au sein de la population jeune dont le mode de vie plus social accroît les occasions de transmission.

Cette situation impose aux pouvoirs publics de prendre des mesures plus restrictives pour contenir la propagation d'une épidémie qui, à ce jour, a causé plus de 30 000 décès en France en dépit de mesures rigoureuses d'interdiction de la plupart des déplacements durant deux mois, et pour éviter de risquer de remettre le système de santé sous tension et d'avoir à adopter de nouveau des mesures ayant un coût économique et social élevé.

A compter du 30 octobre, un re-confinement de la population a été décrété sur l'ensemble du territoire national.

Conformément au décret du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les préfets peuvent prendre des mesures complémentaires.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Madame la Préfète du Bas-Rhin afin de réduire les situations de contamination.

La Déléguée territoriale adjointe du Bas-Rhin de l'ARS Grand Est

Stéphanie JAEGGY